



22e AZK : « La violence sexuelle envers les enfants sous le couvert de la recherche » par le criminologue Uwe Kranz



Uwe Kranz, criminologue expert, s'exprime lors de la 22e AZK sur ses expériences en matière de pédocriminalité, de sexualisation précoce et de traite des enfants. Il révèle comment la justice réduit les affaires judiciaires à néant jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune substance permettant de rendre des jugements équitables. Il évoque également la manière dont des enfants ont été abusés sous le couvert de la recherche. Et ces organisations « scientifiques » hautement criminelles élaborent désormais des lignes directrices pour l'éducation sexuelle des jeunes enfants.

Uwe Kranz est un officier de police, ancien conseiller ministériel principal et ancien président de l'Office de police criminelle du Land de Thuringe. Il a été expert national auprès d'Europol.

En tant qu'expert en matière de sécurité et de terrorisme, il publie régulièrement dans de nombreux médias.

Depuis plus de 50 ans, Uwe Kranz lutte contre le crime organisé, l'extrémisme et le terrorisme.

Au cours de sa carrière, il s'est principalement consacré à la protection des enfants. Cela apparaît clairement lorsque l'on examine les domaines d'activité de sa carrière professionnelle : il a été chargé des questions relatives à la jeunesse, de la prévention de la criminalité, de la lutte contre les violences sexuelles sur les enfants ainsi que contre la traite des êtres humains et le trafic d'organes à l'échelle nationale et internationale, et a travaillé au sein d'associations dans le domaine de la politique criminelle.

Sur son propre site Internet, Uwe Kranz publie des articles sur des thèmes tels que « les abus sexuels sur les enfants » et « le contrôle mental ».

En tant que criminologue, il donne un aperçu du « Deep State » et observe, depuis sa retraite, l'actualité mondiale.

Il apporte également son expérience et ses connaissances en tant que membre et conférencier lors de symposiums de presse organisés par des associations renommées telles que « Axion Resist » et MWGFD e.V. [Médecins et scientifiques pour la santé, la liberté et la démocratie, e.V.]. Ces associations ont été fondées dans le but de protéger le bien-être des enfants, la liberté et l'État de droit. Il y a notamment donné des conférences sur les thèmes de la pédocriminalité, de la sexualisation précoce et du trafic d'enfants.

Loïs : C'est un honneur particulier pour moi d'accueillir ici Uwe Kranz, criminologue chevronné, à l'occasion de la 22e édition de l'AZK.

Uwe : Tout l'honneur est pour moi.

Loïs : Je suis ravie de vous accueillir ici. Oui, vous avez un demi-siècle d'expérience dans la lutte contre les abus sexuels sur les enfants. En tant que policier, et même en tant que conseiller ministériel principal et chef du bureau criminel de Thuringe, vous avez été en première ligne de ces enquêtes. Cela signifie que des cas vous ont été signalés et que vous avez ensuite mené l'enquête. Mais que s'est-il passé ensuite ?

Uwe : Le problème réside dans le fait que les preuves doivent d'abord être réunies afin que la procédure puisse être transmise au parquet, où elle sera acceptée, puis transformée en acte d'accusation et portée devant les tribunaux. Et malheureusement, il y a beaucoup, beaucoup d'échecs sur cette voie. C'est frustrant quand on arrête quelqu'un le matin et qu'on le rencontre à nouveau l'après-midi. J'ai décrit cela de manière imagée : arrêté le matin, libéré à midi. Nous sommes très souvent confrontés au problème suivant : la police arrive très souvent avec un cas de meurtre et commence alors à enquêter sur un meurtre. Puis, sur le chemin du parquet, le meurtre se transforme en coups et blessures ayant entraîné la mort. On se retrouve alors dans une situation juridique complètement différente, avec des problématiques tout à fait différentes. Ou lorsque, comme dans le cas récent, les violeurs qui ont commis un viol collectif sortent du tribunal en sifflotant joyeusement parce que le juge ne veut pas exclure à 100 % que la jeune fille ait pu y consentir. C'est là que tout commence à devenir un peu douteux. Et il existe de très nombreuses possibilités de classer une affaire ou de la transformer en internement psychiatrique, etc. Il y a donc une faille quelque part dans le système, et c'est malheureusement le cas. Il faut traiter ces victimes avec soin et sérieux. Elles ont tout à fait le droit d'être traitées correctement par la police et la justice.

Loïs : Merci pour votre déclaration. Vous parlez également de ce que l'on appelle la « pédocriminalité » et de liens qui remonteraient jusqu'aux « hautes instances ». Quelles sont vos observations à ce sujet ?

Uwe : Oui, partons donc du principe suivant : j'ai toujours le cas Dutroux dans mes présentations PowerPoint. Vous connaissez certainement l'affaire Dutroux. Un pédophile belge qui a tué onze enfants et en a laissé deux mourir de faim pendant sa détention. Parce qu'il n'a rien révélé pendant qu'il était en prison et que ses enfants sont morts de faim. Une affaire tout à fait horrible. Toute une série de témoins ont soit été victimes d'accidents dans des circonstances douteuses, soit sont prétendument décédés, ou quoi que ce soit d'autre. Et l'affaire Dutroux a déjà prouvé que tous les niveaux de la société étaient impliqués dans ces réseaux de maltraitance d'enfants. Cela allait jusqu'au sommet de la politique, jusqu'au sommet de la culture, de la télévision et des médias. La procédure était synonyme du problème central. Qu'il s'agisse d'Epstein ou d'autres, c'est exactement la même chose. Dans le cas d'Epstein, il y a également des liens avec les plus hautes sphères de la politique, du show-business, des procureurs – qui sait où encore – des fonctionnaires et des politiciens de haut rang. Il en va de même pour « Diddy » Sean Combs, qui est également très connu. Il a désormais été condamné à quatre ans et deux mois de prison. Il s'agit en réalité d'une condamnation sans gravité, car on a simplement écarté tout le volet lié au crime organisé. On a décidé de ne pas donner suite à cette enquête et de ne le condamner que pour les maltraitances infligées à sa petite amie ou à sa femme.

Et on a alors ramené toute la procédure à une petite partie. Dans de nombreux cas, ces procédures sont donc fragmentées, délibérément fragmentées. En 1995, nous avons eu une grande procédure en Angleterre. Elle concernait également les banques, la politique, les médias, les grands magnats et tout plein d'autres domaines. Au fil des ans, la procédure s'est réduite de plus en plus, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien. Au final, il ne restait plus que des petites procédures – qui sont décortiquées et décomposées en petits morceaux, pour ainsi dire, en petits morceaux juridiques, et il ne reste alors plus grand-chose de substantiel. On peut naturellement soupçonner que des influences ont été exercées. Cela ne peut être écarté.

Loïs : Avez-vous également observé ce principe dans votre région, comme cela a été le cas avec Epstein, Dutroux, P. Diddy et autres ?

Uwe : Les principes sont les mêmes partout, quel que soit le pays. Vous devez partir du principe que ces abus sexuels sur des enfants en bas âge, des filles et des adolescents ont lieu partout en Europe et dans le monde entier. Si vous prenez l'exemple du NCMEC - le centre américain pour la signalisation des enfants disparus et maltraités-, il y a quatre ou cinq ans, il y avait encore 50 000 cas chez nous. Nous avons actuellement 205 000 cas qui nous sont signalés chaque année. Mais nous ne sommes qu'une petite structure. Si vous comparez cela avec ce que le NCMEC signale en Asie, en Inde, au Pakistan, nous atteignons presque les millions. Cela montre clairement qu'il s'agit d'un problème mondial, et non pas seulement allemand, belge ou autre.

Loïs : J'ai également entendu dire qu'il existe de nombreuses études officielles sur les abus commis par le culte. Pouvez-vous expliquer en quelques mots ce qui en est ressorti officiellement ?

Uwe : Il existe suffisamment d'études. Croyez-moi, dans ce domaine en particulier, les études sont légion. J'ai moi-même rédigé deux études pour le Parlement européen, en 2020 et 2021, dans lesquelles j'ai rassemblé toutes ces informations. Et j'ai dit : « D'accord, que pourrait-on améliorer ? Que pourrait-on simplifier ? Par où commencer ? » Et c'est exactement le contraire qui a été fait. On a de nouveau créé un centre, un centre de lutte contre les abus sexuels sur les enfants. Et hop. Nous avons désormais un centre en plus d'Europol, etc. Nous avons des représentants partout et nous avons des études partout. Il y a eu une étude formidable en 2011 sur l'introduction des directives européennes visant à lutter contre les abus sexuels sur les enfants. Elle a été évaluée en 2016. C'est une bonne étude. Il y a eu une autre étude réalisée par WeProtect (<https://www.weprotect.org/>). C'était aussi une bonne étude, il aurait suffi de la poursuivre et de la mettre en œuvre. Il aurait suffi d'en tirer parti ! On a réalisé une étude, elle a été rédigée, elle était agréable à lire, avec de belles images, de beaux graphiques et tout le tralala. Mais la mise en œuvre laisse généralement à désirer. Il manque donc non seulement des recherches sur les chiffres noirs, mais aussi la volonté politique de se pencher sérieusement sur ces questions. Ce ne sont pas tant les Loïs qui font défaut, et ce ne sont certainement pas les études qui manquent. Non, il faut agir ! Il faut agir et vouloir agir !

Loïs : Vous parlez beaucoup de l'éducation sexuelle précoce dans les crèches et les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Uwe : Oui, l'éducation sexuelle dès le plus jeune âge est un domaine particulier qui m'a

particulièrement bouleversé, car il a été développé par l'OMS [Organisation mondiale de la santé] en collaboration avec le (BZgA) « Centre fédéral allemand pour l'éducation à la santé ».

Depuis le 13 février de cette année [2025], elle s'appelle « Institut fédéral pour la santé publique ». Elle dispose désormais de droits et de possibilités encore plus étendus, et peut agir dans des domaines encore plus vastes, notamment en matière de protection du climat. Et ces deux personnes ont élaboré ensemble ces lignes directrices sur la manière d'« éduquer sexuellement » les jeunes enfants. Derrière cela se cache en fait l'idée fondamentale qu'un enfant – après avoir pu être avorté jusqu'à la naissance, c'est l'un des aspects – est immédiatement qualifié, dès sa naissance, d'être sexuel que l'on peut abuser à tout moment. [Loïs se touche le front.] Et c'est tellement fou qu'on ne peut même pas l'imaginer. Et le pire, c'est que ces directives de la BZgA (de l'OMS s'appuient sur des connaissances scientifiques.

Et maintenant, veuillez-vous plonger dans les découvertes scientifiques et voir d'où cela vient. Cela vient de Kinsey. L'homme qui a écrit le célèbre rapport Kinsey dans les années 60, sur la libération de l'homme et de la femme. À partir de là, tout a commencé à se dégrader progressivement. À cette époque, le concept de liberté sexuelle était déjà apparu. L'indifférence envers les enfants et les relations sexuelles avec des enfants étaient considérées comme possibles, courantes et autorisées. Le langage scatologique a été introduit. Et cet homme, Kinsey, a réalisé une série de tests. J'ai vu une série de tests dans laquelle un enfant de quatre ans a été maltraité pendant 24 heures afin d'atteindre 27 orgasmes. Il faut imaginer cela. Il a décrit un orgasme chaque fois que l'enfant criait, hurlait, se tordait de douleur – torturer un enfant de quatre ans pendant 24 heures jusqu'à ce qu'il ait une réaction physique – et définir ensuite cette réaction physique comme un orgasme. Et puis, ceux qui ont fait cela, qui ont maltraité les enfants, étaient en partie des proxénètes, en partie des détenus qui étaient sortis de prison. Il faut enquêter et filtrer tout cela. Et puis on se dit : « Bonjour, qu'est-ce que c'est que ça ? Des connaissances scientifiques ? » C'est de la pure maltraitance d'enfants, de la pure violence sexuelle sur des enfants sous le couvert de la recherche. Et il avait alors des élèves correspondants. Kinsey avait ensuite Kentler. Il y avait le rapport Kentler. Puis il y avait Sielert. Et puis il y en avait encore un autre, plus récemment. Ils sont tous issus du même courant idéologique. Vous devez y réfléchir. Kinsey a commencé. Ensuite, ils ont « conquis » les universités, les écoles supérieures spécialisées et les centres de formation spécialisés. Et maintenant, des générations de psychologues sociaux, de psychologues culturels et autres ... Ils sont donc licenciés les uns après les autres et occupent partout les services sociaux, les services scolaires et continuent à travailler dans l'esprit de cette formation. À mon avis, c'est absolument absurde. Et quand on regarde ce que ces directives exigent – de zéro à quatre ans, l'enfant doit apprendre à se masturber. De zéro à quatre ans ! Je me demande bien sûr quel éducateur fait cela et comment il s'y prend. Et nous avons récemment mis en place 17 crèches à Schwäbisch Hall qui aménagent des espaces dédiés à l'exploration corporelle dans leurs locaux. Les parents sont tombés des nues ! Ils n'étaient pas au courant. Ils n'avaient pas été informés. Si c'est ça l'éducation sexuelle précoce, alors ça revient en fait à détruire la famille. C'est une destruction de la famille. Le noyau d'un État, l'ovule d'un État, c'est justement une relation familiale saine. Il y a un père, il y a une mère, il y a un enfant, point barre. Il y a deux sexes, deux fois point barre. Et voilà que je suis déjà d'extrême droite. Je le sais. Il y a encore plus beau, il y a ce que Monika Gruber a dit un jour : « Et si nous avons un parent1 et un parent2, nous aurons bientôt pour le grand-père et la grand-mère cadavre1 et cadavre2. Est-ce que cela va aussi arriver ? » C'est bien sûr une

plaisanterie, mais le fait est que cela déshumanise complètement la situation. Il n'y a plus aucune dimension humaine, ni aucune dignité, surtout pour l'enfant. L'enfant a lui aussi sa dignité. Il faut également respecter ses droits. Et il faudrait traiter les enfants comme des sujets de droit et non comme des objets que l'on peut acheter et vendre à sa guise.

Loïs : Merci pour ces explications.

Uwe: Il y a donc eu une seule approche positive dans toute cette affaire. Il s'agit de l'université de Bielefeld. Elle a mené une étude à grande échelle sur Kinsey, Kentler et Cie et a constaté qu'il s'agissait bel et bien de maltraitance infantile, d'abus sexuels. Il s'agissait d'une organisation hautement criminelle qui s'était entre-temps étendue à l'ensemble du centre de formation où étaient formés des psychologues sociaux, des psychologues, des directeurs d'école et autres. Et cela se perpétue. Cela devient donc de plus en plus fréquent. Il n'est donc pas surprenant de lire aujourd'hui dans les magazines parentaux qu'il est tout à fait normal que les enfants soient traités et éduqués de telle manière qu'ils aient des relations sexuelles entre six et neuf ans. Et se tripoter mutuellement et aménager secrètement partout des petits coins douillets où les enfants peuvent se retirer.

Loïs : Ce n'est qu'un jeu de plus qui fait le jeu des auteurs.

Uwe: Oui... Je suis désolé, je n'ai pas de bonnes nouvelles à vous annoncer. Je n'ai eu que des expériences négatives dans ce domaine. J'ai vraiment lutté presque toute ma vie pour que la violence sexuelle envers les enfants soit considérée comme un crime. Et c'est enfin, enfin, enfin, après des années de lutte, que cela a été imposé en Allemagne en 2021, de telle sorte que cela constitue désormais un délit pénal. Et cela a également été maintenu de 2021 à 2024. Puis M. Buschmann, c'était son nom à l'époque, le ministre libéral de la Justice, est arrivé et a annulé cette mesure. Aujourd'hui, c'est à nouveau un délit. Ce n'est donc pas un grand progrès.

À mon avis, toutes les formulations utilisées par le ministère de la Justice pour expliquer pourquoi cette infraction pénale a été à nouveau supprimée sont un aveu d'impuissance.

Loïs : Oui, c'est vraiment un constat d'échec. Merci beaucoup de vous engager autant pour les enfants et surtout de dénoncer ces abus au grand public. C'est tellement important.

Uwe: Cela doit être fait.

Loïs: Merci d'avoir pris le temps, même si vous êtes actuellement en déplacement. Vos déclarations nous ont vraiment aidés à mieux comprendre cette problématique. Nous vous souhaitons bonne chance pour la suite de votre carrière, même à la retraite. Vous restez en effet très actif ! Merci pour votre excellent travail d'information. Nous vous aimons ! de uk.

Sources :

Creative Commons Lizenzen
<https://www.creativecommons.org/licenses/>

Cela pourrait aussi vous intéresser :

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ des choses peu entendues, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous !

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter : www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité :

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la presse du système, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet !

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence : [Licence Kla.TV standard](#)

Kla.TV produit toutes ses émissions bénévolement et sans but lucratif. La diffusion de nos produits par votre intermédiaire est notre seul salaire !
Pour en savoir plus : www.kla.tv/licence